

tion de Radio-Canada, au maintien de l'indépendance de la SRC, à son financement et à son mandat.

Dans l'année qui vient, le pays traversera une crise constitutionnelle. Nous aurons besoin d'un service fort, capable d'exposer impartialement les grandes questions que le pays doit affronter. Nous devons aussi faire connaître la situation du Canada au reste du monde. C'est pour cela que je suis heureux que le gouvernement ait présenté cet amendement.

Je dis au ministre, ne soyez pas illogique. Ne présentez pas cet amendement pour, ensuite, supprimez tous les fonds à la SRC, et en particulier les fonds du service international.

[Français]

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, il me fait plaisir de participer aujourd'hui à ce débat et je suis heureux de voir le ministre parmi nous. Je lui souhaite la bienvenue et il me fait grandement plaisir de l'accueillir dans cette Chambre. Je dois dire qu'il nous a beaucoup manqué et qu'il me fait toujours plaisir de le saluer.

Monsieur le Président, le ministre, j'en suis sûr, a eu le temps de lire attentivement les amendements, particulièrement ceux proposés par notre collègue, l'honorable députée de Mount Royal. Et bien sûr, l'honorable députée de Mount Royal a mis beaucoup de temps et beaucoup de considération à ces amendements et en a développé d'excellents, que vous me permettez d'énumérer, monsieur le Président.

Alors, ce que notre collègue de Mount Royal veut, bien sûr, c'est s'assurer que Radio-Canada soit dotée d'un service d'information continu en français et en anglais, et il y a un grand besoin pour cela. On a, bien sûr, sur la chaîne anglaise de Radio-Canada, le service *CBC News-world* qui est très bien, à mon avis, et qui offre un service de nouvelles 24 heures sur 24, et cela est excellent pour la population canadienne. Toutefois, à l'heure actuelle, il n'y a aucun service semblable en français et cela manque beaucoup.

Je vous rappellerai, monsieur le Président, la crise autochtone de l'été dernier, par exemple, lorsqu'il était possible de suivre ce dossier à peu près continuellement sur la chaîne anglaise, alors qu'il n'y avait aucun service semblable, par exemple, en français. Et je pense que la population canadienne, qu'elle soit d'expression française ou anglaise, avait autant le droit d'être informée concernant un dossier aussi important, quelle que soit la position des Canadiens concernant le dossier en question.

Initiatives ministérielles

Le fait demeure toujours que nous avons le droit, à mon avis, d'être mieux informés au sujet de ce dossier, et là, bien sûr, je parle de la population francophone. En fait, le service n'était pas du tout le même en français qu'en anglais à cause de ce manque de service de nouvelles à la télévision, 24 heures sur 24.

Monsieur le Président, étant un de ceux qui, dans cette Chambre, ont le privilège d'avoir appris en très bas âge les deux langues officielles de notre pays et regardant régulièrement les nouvelles à la télévision en français et en anglais, je me pose souvent la question à savoir si on ne devrait pas, quelques fois par semaine, prendre les nouvelles françaises de Radio-Canada, les traduire uniquement en anglais et prendre les nouvelles anglaises de *CBC* et les traduire totalement en français, afin que la population canadienne puisse savoir ce qui se passe sur l'autre chaîne, car les nouvelles transmises par les deux chaînes, sur la chaîne anglaise et sur la chaîne française, sont souvent totalement différentes, démontrant ainsi une optique différente.

De plus, en ce qui a trait au dossier régional, je trouve que la chaîne française est beaucoup trop axée sur le centre du pays et qu'elle parle très peu des régions éloignées, contrairement à la chaîne anglaise qui en parle davantage.

Alors je pense que cela serait un exercice intéressant à faire, à un moment donné, afin que la population francophone puisse voir les nouvelles anglaises, bien sûr en les traduisant en français, et l'inverse, comme je l'ai indiqué tantôt. Je pense qu'il y a un grand besoin que les Canadiens soient mieux informés en ce qui a trait aux nouvelles transmises par la chaîne autre que celle de leur langue maternelle.

[Traduction]

Monsieur le Président, j'estime que nous devrions également féliciter la députée de Mount Royal de proposer à la Chambre que le projet de loi renferme une disposition concernant le service du Nord et, bien sûr, Radio Canada International. À propos du service du Nord, nous parlons encore une fois d'un amendement que notre collègue de Mount Royal a proposé, de façon très réfléchie, d'insérer dans le projet de loi. Je dis au ministre, en face, qu'il devrait cesser d'être aussi sectaire et qu'il devrait regarder les choses objectivement.

Une voix: Il n'écoute pas.

M. Boudria: Je sais que le ministre écoute; je peux dire qu'il écoute attentivement. Puisqu'il suit très attentivement ce débat, je suis sûr qu'il voudra examiner les amendements proposés par la députée de Mount Royal. Je le vois justement acquiescer d'un signe de tête. Je suis